

Dispositif SAD - « Stratégie d'Attractivité Durable »

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2023

Etape	Intervenant·e·s	Dates
Dépôt des projets par les porteurs sur l'Extranet recherche	Porteurs	Du 30 mai au 7 juillet
Instruction des projets par les établissements sur l'Extranet recherche	Etablissements	Du 10 au 21 juillet
Instruction des projets par la Région Bretagne	Région Bretagne	Juillet à septembre
Diffusion de la liste provisoire des projets retenus aux établissements <i>(sous réserve du vote de la commission permanente)</i>	Région Bretagne	Début octobre
Activation de la liste complémentaire en cas d'abandons de projets après sélection et consolidation définitive	Région Bretagne	Octobre
Vote des subventions par projet par la commission permanente du Conseil régional	Région Bretagne	4 décembre
Envoi des notifications et des arrêtés aux établissements	Région Bretagne	Décembre
Démarrage des projets <i>(la date de signature du contrat de travail du·de la post-doctorant·e faisant foi)</i>	Porteurs & post-doctorant·e·s	A compter de la date de notification de l'arrêté <i>(sauf date antérieure indiquée dans la demande et validée par la Région)</i> et au plus tard le 2 janvier 2025